



Compte Rendu Réunion CODEP du Vendredi 09 janvier 2026 à 18h30

Lieu : Maison des sports Mende

Le Président ouvre la séance devant les 10 représentants (sur 25) des 5 clubs Lozériens :

Pour les Cyclos du Malpas :, Dominique Dardé, Marie-Agnès GRARD, Olivier MIRMAND,

Pour les Cyclos du Massegros: Excusés (neige)

Pour le Cyclo Club Mendois : Jacques MINET, Mireille CONTE, Francis VALADIER,

Pour le Cyclo-club Marvejolais : Philippe TARRAL, Josette CASTAREDE,

Pour VELOZ 48 Badaroux : Frédéric DESMONTS, Philippe CROUZET

Absents excusés :

Janine CASTAN, Michel MALZAC, Nicolas PONS, Serge POUJOL, Philippe Guiral, Patrice Mas, Jean-Michel CAYROCHE, Jean-Marc BRINGER, , Françoise CARAMEL, Yvan ST LEGER, , David BERTRAND

Majorité non atteinte avec 40% de présents.

Ordre du Jour :

1. Renouvellement des membres du bureau (tous)
2. Compte rendu résultats élections COREG (Président)
3. Modification adresse siège Codep (INPI – Payant) (tous)
4. Séjour Codep (D Dardé)
5. Calendrier (tous)
6. Organisation « ouverture Codep » (tous)
7. Organisation « découverte Tour de Lozère partie sud » (tous)
8. Finances - Investissements /soutiens à proposer (tous)
9. Challenge des clubs - Valorisation des Points Codep - Définition de la règle (tous)
10. Point sécurité - Formation PSC (Délégué sécurité)

11. Site internet (Responsable du site)
12. Création d'une base de données commune Parcours Route/VTT/Gravel (tous)
13. Date des prochaines réunions (tous)
14. Questions diverses (tous)

1. Renouvellement des membres du bureau

La liste des membres du bureau est mise à jour avec l'arrivée d'une déléguée féminine en la personne de Marie-Agnès Grard et d'une adjointe au délégué du site internet et challenge Codep en la personne de Mireille CONTE

Voir document joint

2. Compte rendu de la réunion du comité régional COREG et de l'AG de la FFvélo à Albi

COREG :

- 71% de votants à l'élection du bureau
- Baisse générale des participants aux manifestations
- Effectif stable
- Peu de féminines mais elles sont très actives
- Le club de Colommiers à multiplié par 5 son effectif en quelques années grâce notamment à de nombreuses petites rando (20km) à thème (ex : les clochers)

FFvélo :

- Demande d'intégrer de la mixité
- Le public à viser sont les 35-50 ans (des actifs)
- Volonté de simplifier la prise de licence
- Application smartphone FFvélo+. En se localisant, on peut trouver les clubs autour de soi, découvrir des rando, ...
- Le Gravel se développe bien
- Pass vélo : pour accueillir de nouveaux pratiquants pendant 2 mois et leur faire découvrir et aimer l'ambiance de son club ? Coût pour le nouveau : 20€ versé à la FFvélo qui en rend 10€ au club. -> Il serait intéressant d'avoir des flyers à déposer dans les offices de tourisme. Disponible sur le site de la fédération :
<https://kitcommunication.ffvelo.fr/passvelo/>

Le Codep ne pourrait-il pas en faire imprimer pour chaque club ? (non discuté au cours de la réunion)

3. Modification adresse siège Codep (INPI – Payant)

L'adresse actuelle connue de l'administration (fiscale) est : Hotel du midi à Barjac.

Il y a lieu de la faire modifier auprès de l'INPI. Cela coûte 80€. Nous regrettons ce coût élevé mais ne pouvons pas nous y soustraire. -> mission est donnée au président pour régulariser notre adresse

4. Séjour Codep 2026

La Canourgue organise le prochain séjour 2026.

Dominique nous indique qu'après la clotûre des inscriptions, 101 personnes souhaitent participer pour 95 places maxi. C'est le record absolu.

Pour résoudre cette situation, avant de refuser les non licenciés au nombre de 6, le bureau prend les décisions suivantes :

- Demander à ceux qui ont souhaité une chambre individuelle, d'y refuser.
- Solliciter les propriétaires de camping-cars pour venir avec et ne pas prendre de chambre (3 véhicules concernés pour 4 personnes)

Avec ces 2 mesures nous pourrions accepter la totalité des demandes.

Le tarif (à confirmer par la commerciale du séjour) est évalué pour les 3 cas de figure :

Non licencié	200,36€
Licencié	181,94€
Licencié utilisant son camping-car	114,58€

Rappel : l'intégralité de la cotisation des clubs (250€) est affectée au budget du séjour CODEP

5. Calendrier CODEP

Celui-ci est vérifié et mis à jour. Voir en PJ

6. Organisation « ouverture Codep »

Sur proposition de Francis, nous décidons de solliciter la ferme du Montet (commune des Salleles). **Francis** se renseigne sur la capacité d'accueil maxi. Un sondage sera lancé (R : P Tarral)

7. Organisation « découverte Tour de Lozère partie sud »

Suite à la présentation du futur Tour de Lozère, nous envisageons d'organiser une sortie sur ce parcours mais dans la partie sud du département. En effet, celle-ci est peu connue de la plupart d'entre nous.

Michel Malzac ayant fait une proposition d'un parcours d'env. 60km au départ de St Germain de Calberte, nous reprenons cette idée en déplacant seulement le point de départ à Barres des Cévennes.

Voir PJ

Il es à noter qu'en 04/2025, nous avions convenu de faire 1 étape/an du Tour de Lozère en commençant en cette année 2026, par la 1^{ère} étape : Mende – Langogne. Cette décision est donc remise en cause au profit de la 5^{ème} étape.

8. Finances - Investissements /soutiens à proposer

Le Codep souhaite acheter un 2^{ème} Barnum de 4.5 m x 3m au tarif d'env. 1000€. Une demande de subvention a été faite dans ce sens auprès du département.

Le codep augmente sa participation au séjour Codep de 250€ à 500€, ce qui compense la disparition du club de St Chély.

A noter que l'idée d'investir dans un système Webcam+micro+haut-parleurs pour permettre la participation à nos réunions à distance, a été abandonnée. Trop cher env.300€ pour une utilisation trop réduite.

9. Challenge des clubs - Valorisation des Points Codep - Définition de la règle

En 2025 le challenge a été récompensé différemment de la décision prise collégialement lors de la réunion de 04/2025. Nous décidons de rester sur cette dernière façon de récompenser, à savoir :

	Décision de 04/2025	A partir de 11/2025
Budget Total alloué au challenge[€]	800	800
Part fixe récupérée par chaque club [€]	300	500
Part variable récupérée en fonction du classement [€]	500	300

A noter qu'à une époque, le club organisant le séjour du club, recevait un dédommagement du CODEP à hauteur de 80€ lui permettant d'imprimer un road book pour chaque participant. Avec l'avènement des traces GPX et autres Openrunner ..., ce

roadbook n'est plus nécessaire. **Ce dédommagement est donc définitivement supprimé.**

10. Point sécurité - Formation PSC (Premier Secours Citoyen)

Le club de Mende et de Marvejols vont s'associer pour faire une formation commune PSC un samedi

Des dates sont à proposer aux participants (R : P Tarral)

Chaque club devrait recenser dans son organisation, les titulaires d'un diplôme PSC

11. Gestion du site internet – actualités - bilan - nomination adjoint ?

Mireille CONTE se propose d'être l'adjointe de Jacques sur ce poste

12. Création d'une base de données commune Parcours Route/VTT/Gravel

L'idée est de proposer sur nos sites internet, une liste de parcours Route et VTT à disposition du public externe.

Les avoir sur notre site internet serait certainement une bonne chose, mais difficile à réaliser et maintenir. Francis propose de les rentrer sur le site « **Vélo en France** » qui est alimenté par tout un chacun. Josette signale le site **Koomot**.

13. Date des prochaines réunions (18h30)

09/01/26: Mende
24/04/26: La Canourgue
18/09/26: Marvejols
27/11/26: Le Massegros

14. Questions et informations diverses :

- Francis rappelle que chaque club peut proposer des noms de personnes méritantes pour les gratifier d'un titre reconnu par la FFvélo. C'est au **président** de faire la démarche sur le site FFvélo.
- Il est rappelé que'il ne faut pas tarder pour créer les manisfestation sur le site de la FFvélo. (R : **présidents**)

Prochaine réunion Codep:

A la Canourgue, le vendredi 24/04/2026 à 18h30 , salle Polyvalente 2 à la Mairie

Fin de la réunion à 21h30 pour déguster la galette des rois offerte par le CODEP.

Le Secrétaire

Philippe Tarral

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Tarral P.P." The signature is fluid and cursive, with "Tarral" being more formal and "P.P." being a common abbreviation for "Philippe".